

DOSSIER DE PRESSE

Belfort,
le 13 janvier 2020

Concours photo : Pour un regard sur « ma ville »

Par

Marie ROCHETTE DE LEMPDES

Adjointe au maire chargée de la culture

Pour la quatrième année consécutive, un concours photo destiné aux amateurs comme aux professionnels est organisé à Belfort. Les clichés sont à déposer jusqu'au 15 février.

Le thème choisi cette année, « Ma ville », s'adresse aussi bien aux Belfortains qu'aux résidents d'autres communes, voire même d'autres pays ! Les photos pourront illustrer Belfort comme Paris, Lille, Toulouse, Nantes, etc.

Les photographies retenues seront exposées au printemps en grand format sur la grille de la Préfecture de Belfort. L'intérêt du concours étant de faire contribuer les passionnés, professionnels comme amateurs, au mois de la photo, en avril.



LES PRIX

Tous les participants concourent automatiquement pour ces 3 prix :

Prix du jury

Prix du public

Prix du Conseil municipal des enfants de Belfort

En plus des prix énumérés, les photographes peuvent concourir facultativement dans une seule catégorie supplémentaire avec la même photo :

Jeune de moins de 25 ans

Noir et blanc

Effets visuels

(flous artistiques, effets techniques ...)

Ce choix est à mentionner sur le bulletin d'inscription.



Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort
Place d'Armes - 90020 Belfort Cedex - Tél. : 03 84 54 24 24

LES PARTICIPANTS

Le concours est gratuit et ouvert à tous les photographes professionnels ou amateurs, sans limite d'âge. Pour participer, il suffit de transmettre à l'organisateur une photo imprimée sur papier photo format A4 avec une fiche d'inscription.

Concernant les personnes mineures, la participation se fait sous la responsabilité et avec l'autorisation du représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale.

DÉROULEMENT

Ce concours se déroule ainsi :

Du 1^{er} janvier au 15 février 2020 > Dépôt des photographies

Une seule photo imprimée au format A4 (et ne devant comporter aucun signe distinctif) par participant doit être transmise, accompagnée de la fiche d'inscription, au plus tard le 15 février (cachet de la poste faisant foi) :

- à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Belfort, la photo doit être remise sous enveloppe cachetée, en indiquant :
Service culturel
Concours photo - Ne pas ouvrir
Hôtel de Ville
Place d'Armes
90000 BELFORT
- par voie postale à l'Hôtel de Ville de Belfort, sous enveloppe cachetée, à l'adresse suivante :
Service culturel
Concours photo - Ne pas ouvrir
Hôtel de Ville
Place d'Armes
90000 BELFORT

Fin février 2020 > Réunion du jury

Le jury, essentiellement composé de personnes extérieures à l'organisation parmi lesquelles des professionnels de la photo, détermine les photos gagnantes. Les lauréats seront informés individuellement par courriel et devront transmettre leur photographie de manière dématérialisée.

Les photos seront évaluées sur la valeur technique et artistique.

28 février 2020 > Vote du « Prix du public »

Le public votera pour sa photo préférée de deux manières :

- soit en se rendant à l'Hôtel de Ville de Belfort où les photos seront exposées.
- soit en votant sur le site internet de la Ville de Belfort (belfort.fr) où les photos seront publiées.

Samedi 4 avril 2020 à 10 h 30 > remise des prix du concours

A la salle des Fêtes de Belfort. Le lancement du Mois de la Photo aura lieu à cette occasion.

Avril 2020 > exposition des photos gagnantes

Les photos gagnantes seront imprimées en grand format et exposées sur les grilles de la Préfecture de Belfort pendant le Mois de la Photo.

Ces photos seront également mises en valeur sur le site Internet de la Ville de Belfort durant le Mois de la Photo.

LES RÉCOMPENSES

Pour les catégories obligatoires :

- Prix du jury : un chèque de 700 € offert par le Crédit Mutuel + 2 tirages 30 x 40 et un bon de 100 tirages numériques immédiat de 10 x 15 offerts par Imagia photographie (Belfort).
- Prix du public : 2 Museums-pass musées + un tirage 20 x 30 et un bon de 10 tirages numériques immédiats 10 x 15 offerts par Imagia photographie (Belfort).
- Prix du Conseil municipal des enfants de Belfort : 2 Museums-pass musées + deux tirages 20 x 30 et un bon de 10 tirages numériques immédiats offerts par Imagia photographie (Belfort).

Pour les catégories optionnelles :

- Catégorie 1 - Jeune de moins de 25 ans : chaine hifi par l'Espace Carré d'Arts (Belfort) + un tirage 30 X 40 et un bon de 20 tirages numériques immédiats de 10 X 15 par Imagia photographie (Belfort).
- Catégorie 2 - Noir et Blanc : une carte cadeau de 300 euros offerte par le magasin Cora Andelnans + un tirage 30 X 40 et un bon de 50 tirages numériques immédiats de 10 X 15 par Imagia photographie (Belfort).
- Catégorie 3 - Effets Visuels : 2 MUSEUMS-PASS MUSEES et un bon de 10 tirages numériques immédiats 10 X 15 par Imagia photographie (Belfort).

A TÉLÉCHARGER

**Téléchargement du règlement complet
et de la fiche d'inscription
sur le site Internet de la Ville de Belfort :**

www.belfort.fr